

Examen de certification complémentaire secteur « enseignement en langue vivante étrangère d'une discipline non linguistique (DNL) » Session 2011

Rapport du jury concernant l'anglais

Ce document, complémentaire du rapport du jury sur la session 2011 dans l'ensemble des LVE, présente le bilan de l'examen dans le domaine de l'anglais. Les constats faits par le jury et les rappels en lien avec l'impératif de maîtrise de la LVE et l'importance de connaître le cadre institutionnel des SELO sont les mêmes quelle que soit la langue, c'est pourquoi ils ne seront pas repris ici.

De la même façon, on invite toute personne intéressée à se reporter au rapport général pour y lire d'importants rappels institutionnels, retrouver les références des textes fondateurs et autres documents de cadrage et connaître les conseils donnés aux futurs candidats¹.

1. La composition du jury :

Quatre commissions ont fonctionné à Poitiers en parallèle sur la journée du 23 mai 2011, une pour les professeurs de LP et trois pour les enseignants de collège et de LGT. Chacune était constituée de **3 membres : un inspecteur d'anglais** (IEN ET/EG lettres-anglais ou IA-IPR d'anglais), **un inspecteur de la DNL** dans laquelle le candidat demandait la certification ou d'une discipline proche, **un professeur enseignant déjà cette DNL** en Section européenne ou de langue orientale (SELO).

Inspecteurs	Inspecteurs des DNL représentées	Professeurs de DNL en SELO
Mme Sabine ALIGE IEN EG lettres-anglais	Mme Sophie ANXIONNAZ IEN EG lettres – histoire-géographie	M. Christophe ALBAREDE
M. Daniel BIANCHET IA-IPR d'anglais	M. Philippe BAZIN IA-IPR éducation musicale et chant choral	Mme Marielle BRUNET
Mme Susan GALAND IA-IPR d'anglais	M. Philippe BERTON – IEN ET économie-gestion	Mme Alexia CATHELINEAU
Mme Sylvie LUYER-TANET IA-IPR d'anglais <i>présidente du jury</i>	M. Carol DARRAULT - IA-IPR STI	M. Hervé GOIZET
	M. Bruno DE MARTEL - IA-IPR Sciences Physiques	M. Jean-Denis HOUSSAY
	M. Jean-Pierre FABIEN - IA-IPR SVT	Mme Claudine LABASSE
	M. Christian FEYTOUT - IA-IPR SES	Mme Pauline LELLI
	M. Jean-François LAFAYE, ch. mission IEN ET STI	Mme Marie-José LIRONCOURT-PRUNIER
	M. Didier MAES - IA-IPR philosophie	Mme Laure MEUNIER
	M. Thierry MARCHIVE - IA-IPR EPS	Mme Sheila MEYER MOUROUGOU
	M. Laurent MARIEN - IA-IPR Histoire-géographie	
	M. Vincent RICOMET - IA-IPR mathématique	
	M. Pierre TASSION - IA-IPR économie-gestion	

¹ Pour la session 2012, les inscriptions seront ouvertes **du 3 octobre au 17 novembre 2011 à 17h**. Une information sur les modalités d'examen est disponible ici : http://www.ac-poitiers.fr/66083327/0/fiche_pagelibre/&RH=1184922632850

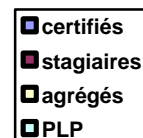
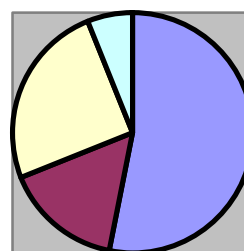
2. Les chiffres de la session 2011 :

Les candidats :

32 candidats (16 hommes et 16 femmes) étaient inscrits pour la session 2011 et 29 se sont effectivement présentés.

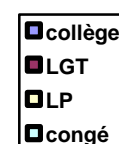
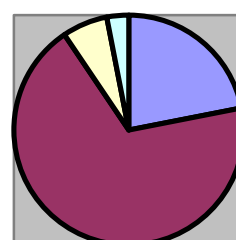
Répartition par grades :

- Certifiés : 22
(dont 5 professeurs fonctionnaires stagiaires)
- Agrégés : 8
- PLP : 2



Répartitions par types d'établissement d'exercice :

- 7 professeurs enseignant en collège
- 22 professeurs enseignant en LGT
- 2 professeurs enseignant en LP
- 1 professeur en congé parental

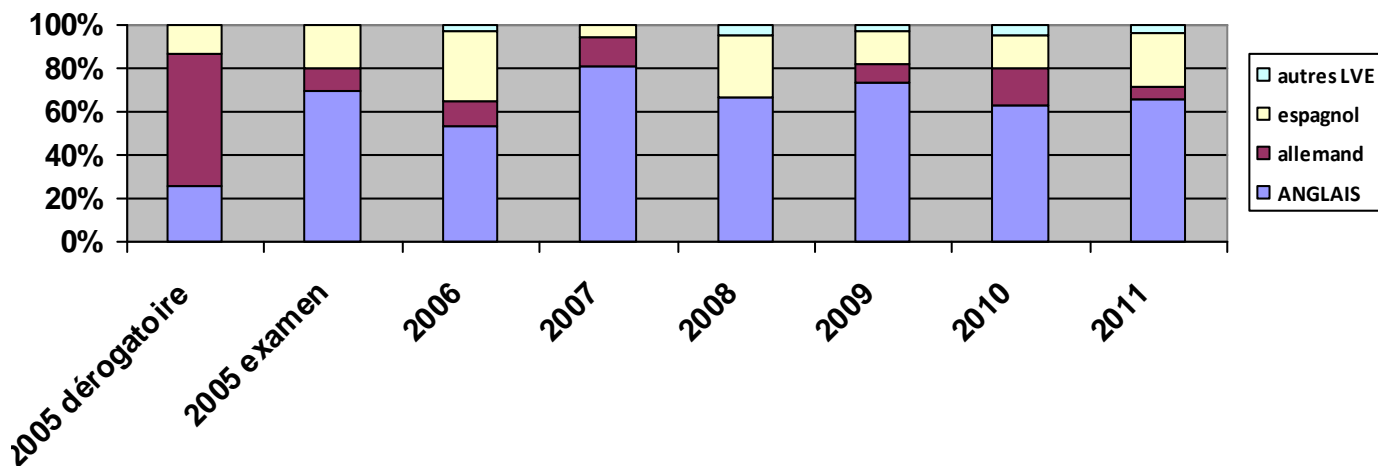


Les disciplines :

15 DNL étaient représentées, confirmant la **variété** régulièrement observée depuis les premières sessions de l'examen. L'essentiel des candidatures concerne toujours les disciplines d'enseignement général, où continue de s'affirmer l'attractivité du dispositif pour les enseignants de sciences.

Disciplines non linguistiques (DNL)	Inscrits	Admis
Histoire – géographie	7	5
Mathématiques	4	0
Sciences physiques	4	1
Sciences de la Vie et de la Terre	3	3
Philosophie	2	2
Physique-chimie	2	2
EPS	2	1
Construction mécanique	1	1
Economie et gestion	1	0
Education musicale	1	1
Génie civil	1	1
Génie électrique	1	1
Génie mécanique – productive	1	0
Lettres-histoire	1	1
Sciences Economiques et Sociales	1	1
Total	32	20

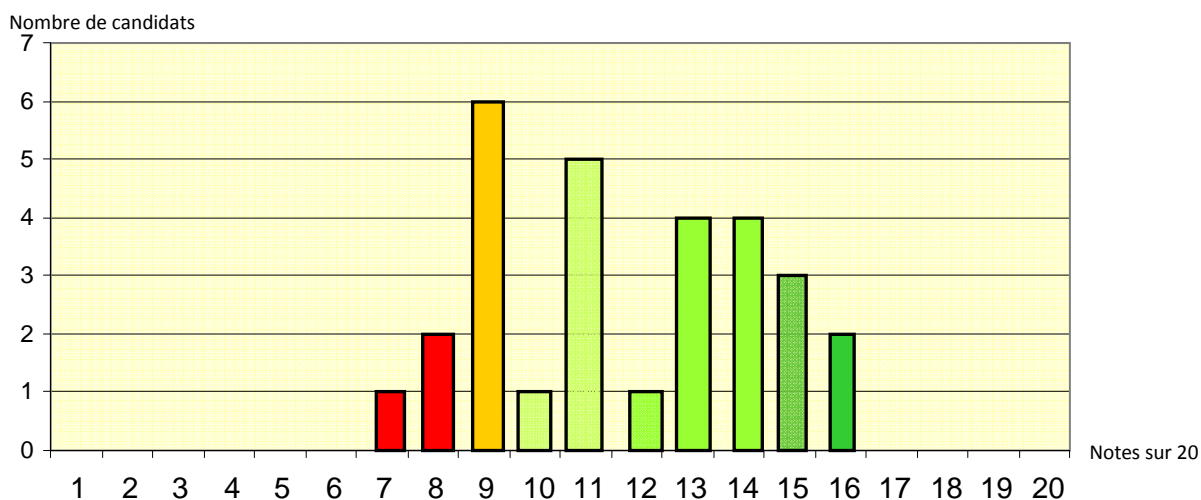
Le graphique ci-dessous met en évidence l'évolution de la part occupée par l'anglais parmi les LVE choisies depuis la session 2005.



3. Les résultats :

Sur les 29 présents, **20 candidats ont été admis**, ce qui représente **un taux de réussite de 69%**. Les notes² obtenues s'échelonnent de 7/20 à 16/20, avec une **moyenne générale de 12/20**.

Le graphique ci-dessous montre la distribution des notes :



3 candidats ont obtenu une note **inférieure ou égale à 8 sur 20** ; ces résultats doivent inviter les enseignants concernés à s'interroger sur leur motivation réelle, l'opportunité de leur candidature ou l'adéquation de la préparation engagée pour l'examen.

Il est raisonnable de penser que les 6 candidats ayant obtenu la note de **9 sur 20** peuvent en revanche envisager l'admission à une session prochaine s'ils affinent leur préparation et consolident une maîtrise de la langue anglaise souvent fragile. Rappelons qu'il n'est pas sérieux de prétendre enseigner à des élèves de lycée si l'on n'a pas un niveau en LVE au moins égal au leur, c'est-à-dire celui de l'« utilisateur indépendant » (niveau B2 du CECRL, Cadre européen commun de référence pour les langues³).

² Rappel : l'attribution de la note minimale 10/20 conditionne la délivrance de la certification

³ « Peut comprendre le contenu essentiel des sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités »

Dans cette perspective, les candidats sont invités à suivre les conseils donnés dans le rapport établi par le jury pour l'ensemble des épreuves de certification du secteur DNL.

La moyenne des admis est de 13,6, les notes les plus proches de 10 (de 10 à 12 sur 20) concernant des professeurs aptes à enseigner en SELO mais qui devront consolider ou développer les connaissances et compétences reconnues par le jury.

Même si les meilleures notes n'ont pu être attribuées cette année, le jury a eu le plaisir d'entendre des candidats qui, grâce à des prestations témoignant à la fois d'une bonne connaissance institutionnelle des SELO, d'une réflexion pertinente sur leurs enjeux et d'une réelle maîtrise de la langue anglaise, ont pu obtenir des résultats tout à fait honorables.

Mise en perspective :

Comme le mettent en évidence les tableaux et graphiques ci-dessous, la qualité globale des prestations a permis de confirmer le retour à un taux de réussite honorable :

Tableau 1 : **évolution des résultats depuis 2005** (première session)

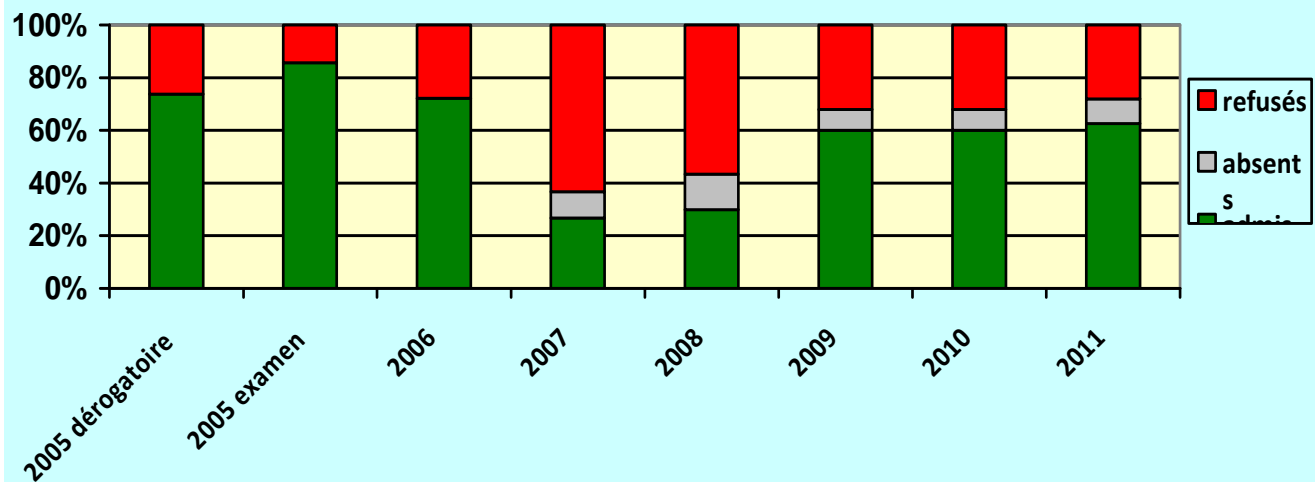


Tableau 2 : **évolution des taux de réussite depuis 2005**

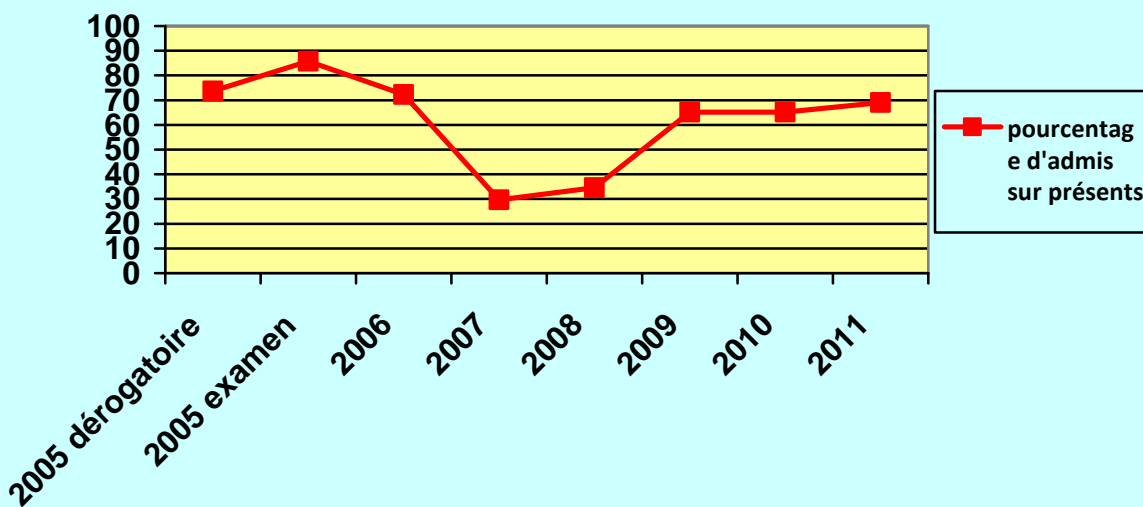


Tableau 3 : **résultats des sessions 2005 à 2011**

Session	Inscrits	Absents	Admis	Refusés	Pourcentage d'admis sur présents
2005 s. dérogatoire	19	0	14	5	73,68
2005 examen	7	0	6	1	85,71
2006	18	0	13	5	72,22
2007	30	3	8	19	29,63
2008	30	4	9	17	34,61
2009	25	2	15	8	65,2
2010	25	2	15	8	65,2
2011	32	3	20	9	69

4. A l'attention des futurs candidats :

Toujours en complément des pistes proposées dans le rapport de jury général, très détaillé, on peut suggérer aux candidats des prochaines sessions de mettre à profit l'offre conséquente de ressources disponibles sur Internet.

D'une manière générale, outre celles de sites ressources tel qu'Eduscol⁴ on ne saurait que trop conseiller la fréquentation des pages dédiées à l'ouverture européenne et internationale du site académique, notamment celles des rubriques « ouverture internationale » et « sections européennes »

- du site interlangue : <http://ww2.ac-poitiers.fr/langues/spip.php?rubrique9>
- du site d'anglais général : <http://ww2.ac-poitiers.fr/anglais/spip.php?rubrique65>
- du site d'anglais en LP : http://ww2.ac-poitiers.fr/anglais_lp/spip.php?rubrique23

Conclusion :

Si certains candidats ont pu confondre l'examen avec un « test de positionnement » à même de les renseigner sur leur niveau d'anglais⁵, la plupart ont bien saisi les enjeux de la préparation d'une certification complémentaire en DNL. Cette année encore, le jury a pu apprécier des prestations de qualité de la part de candidats à l'aise en anglais, bien conscients des objectifs et du fonctionnement des SELO et manifestement motivés par le souhait de donner une nouvelle dimension à leur enseignement.

Le jury salue l'investissement de ces enseignants et invite ceux qui souhaitent se présenter à l'examen à leur tour à se saisir des données consignées ici et des informations et conseils proposés dans son rapport général, consultable et téléchargeable sur le « portail langues » du site académique.

L'inspection ne doute pas qu'ils sauront faire le meilleur usage de cet ensemble de ressources et leur souhaite le succès dans cette entreprise.

**Rapport présenté pour les IA-IPR d'anglais et l'IEN ET / EG lettres – anglais de l'académie de Poitiers
par Mme Sylvie Luyer-Tanet, IA-IPR d'anglais présidente du jury pour la session 2011**

⁴ Voir notamment : <http://www.emilangues.education.fr/ressources-pedagogiques/sitographies/discipline-linguistique/anglais/portails-de-ressources-en-anglais>

⁵ Voir le rapport du jury général p.6 (7. *Quelques points de vigilance*)